



**DOSSIER DE CANDIDATURE A UN EMPLOI
VACANT OU SUSCEPTIBLE D'ÊTRE VACANT DANS UN ÉTABLISSEMENT
D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ DU PREMIER DEGRÉ SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION**

**Date limite de dépôt des dossiers au Rectorat – DPEP 2 le 25 avril 2024(cachet de la
poste faisant foi)**

NATURE DE LA DEMANDE

- Perte d'emploi (PE)
- Complément de service (CS) si en temps partiel sur autorisation
- Mutation (M)
- Intégration (I) pour les stagiaires

SITUATION PERSONNELLE

NOM D'USAGE :

Prénoms :

Téléphone :

Mail :@ac-reunion.fr

SITUATION ADMINISTRATIVE

(à remplir exclusivement par les candidats extérieurs à l'académie de La Réunion)

Durant l'année scolaire 2023/2024, vous êtes :

- Maître contractuel :
 - Contrat définitif
 - Contrat provisoire
- Maître agréé :
 - Agrément définitif
 - Agrément provisoire
- en activité
- en congés (joindre la décision seulement pour mutation interdépartementale)
- autres (précisez)

Affectation en 2023-2024 :

Académie	Établissement	Du	Au	Quotité de travail (%)

Vœux d'affectation (par ordre des vœux)				
Ordre des vœux	Établissement (Nom, N° RNE et localité)	Quotité horaire	V ou S (1)	N° de poste (2)
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

(1) "V " : Service vacant - "S" : Service susceptible d'être vacant

(2) cf. n° des postes vacants ou susceptible de l'être sur le site du rectorat :

CADRE RESERVÉ AU CHEF D'ETABLISSEMENT
<input type="checkbox"/> EMPLOI VACANT – Occupé en 2023/2024 par : _____ <input type="checkbox"/> EMPLOI CRÉÉ <input type="checkbox"/> EMPLOI SUSCEPTIBLE D'ÊTRE VACANT Avis du chef d'établissement ayant reçu la candidature <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable (dans ce cas préciser le motif) : _____ Date – Signature Cachet :

Pièces à joindre en fonction de votre situation :

- copie du document par lequel vous avez informé le chef d'établissement de votre candidature (voir les coordonnées des établissements en annexe) ;
- copie de l'arrêté de congé pour les personnes concernées seulement pour mutation inter-départementale ;
- copie de tout document justifiant votre position administrative (disponibilité....) seulement pour mutation inter-départementale ;
- pour les candidats provenant **d'une autre académie**, fournir la copie du contrat d'enseignement, du dernier arrêté de changement d'échelon, un état récapitulatif des services effectués ainsi que toutes pièces pouvant justifier la nature de la demande.